

## Sensibiliser au racisme : des maux en mots

Entretien avec Annick Metefia, intervenante pédagogique

**Marie Poinot**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3591>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3591

ISSN : 2262-3353

### Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

Pagination : 150-153

ISBN : 978-2-919040-34-6

ISSN : 1142-852X

### Référence électronique

Marie Poinot, « Sensibiliser au racisme : des maux en mots », *Hommes & migrations* [En ligne], 1313 | 2016, mis en ligne le 17 juin 2016, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3591>

---

Tous droits réservés

## REPÉRAGE

# SENSIBILISER AU RACISME DES MAUX EN MOTS

Entretien avec **ANNICK METEFIA**, intervenante pédagogique, réalisé par Marie Poinso.

**H&M : Dans quels domaines de la recherche intervenez-vous actuellement ?**

**Annick Metefia :** Après un master de sociologie et d'anthropologie en 2014, j'ai commencé à travailler avec une optique de recherche-action sur le racisme en direction des professionnels (éducateurs sociaux, animateurs en centre sociaux, centres d'animation, clubs de prévention, etc.) avec les acteurs dits « *frontline* ».

**H&M : Pouvez-vous nous donner un aperçu des travaux menés en France dans le domaine du racisme qui constituent des références pour votre intervention professionnelle ?**

**A. M. :** Il existe en France assez peu de travaux de recherche sur le racisme et l'antiracisme par rapport à d'autres pays, encore moins dans le domaine portant sur la jeunesse. En terme de programmes scolaires, la plupart des questions sont abordées dans les cours d'éducation civique au collège. Au niveau institutionnel, la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra) met en place des dispositifs et la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). De ce fait, les chercheurs manquent de données et ils doivent souvent se tourner vers des travaux anglo-saxons. En ce qui concerne mes interven-

tions, je m'appuie sur les travaux sur le racisme et l'antiracisme développés, par exemple, par Véronique De Rudder, Jocelyne Streiff-Fénart, mais aussi des articles de Alexandra Poli, chercheuse au Cadis, et de Soline Laplanche-Servigne, chercheuse à l'IEP de Paris, etc. Si le monde scientifique français est peut-être moins développé qu'ailleurs sur ces questions, le monde associatif, militant, ainsi que l'histoire des mouvements antiracistes et de lutte de l'immigration en France sont particulièrement riches. Par ailleurs, dans les discours des intervenants pédagogiques sur le terrain, le mot « discrimination » a clairement la préférence depuis quelques années et l'utilisation du terme de « racisme » tend à décliner. Cette situation est liée à tout un faisceau de raisons. Tout d'abord, le mot « racisme » est perçu par beaucoup d'acteurs comme une notion accusatoire et morale. Or, les acteurs de l'antiracisme sont souvent soucieux de sortir du discours moral. Le terme de « discrimination » comporte une dimension juridique qui lui confère à leurs yeux une certaine légitimité. Selon certaines représentations, la discrimination s'inscrit ainsi dans le domaine des actes et non de l'idéologie, mais cela revient en fait à ignorer la face « idéale » des discriminations. Les intervenants vont faire appel le plus

souvent à des événements historiques pour aborder les questions de racisme et d'antisémitisme avec des enfants : ils vont parler de la Shoah, de la traite négrière, et de faits historiques précis. Il est bien évidemment nécessaire et intéressant d'en parler avec des jeunes mais, parfois, certains auront du mal à faire des liens avec leur expérience personnelle du racisme au quotidien..

**H&M : Les mobilisations antiracistes des années 1980 sont-elles responsables, d'une certaine manière, d'une impasse dans la lutte contre le racisme en mettant l'accent sur les différences culturelles sans une critique plus générale sur l'environnement et la société ?**

**A. M. :** On ne peut pas nier le fait que les lois sur les discriminations soient nécessaires. L'action des tribunaux pour pénaliser les actes de discrimination, les opérations de testing, l'accompagnement des victimes, notamment par l'association SOS Racisme, les résultats des procès sont relatés dans les médias régulièrement. Mais, dans cette approche des discriminations, les rapports de domination qui constituent les racines idéologiques de ces situations sont évacués. Les actes de discrimination sont dénoncés mais pas les idées racistes. Il faut préciser aussi que les condamnations sont différentes : les peines pour injures racistes sont beaucoup moins lourdes que celles pour des faits de discrimination, financièrement et en terme d'emprisonnement. Les faits suivent, mais pas forcément les mentalités. Dans un autre domaine, les lois sur la parité hommes-femmes n'ont pas forcément fait reculer le sexisme en France. Préférer parler de discrimination parce qu'il s'agirait d'un « acte », et avoir peur de parler de racisme parce que ce serait « trop idéologique », « controversé », entretient aussi l'idée que le racisme appartient au domaine de l'opinion, ce qui est problématique.

**H&M : Est-ce que les jeunes sont en général mobilisés sur ces questions de racisme ?**

**A. M. :** Les jeunes sont intéressés par ces thèmes et toujours partants pour en discuter, notamment dans le milieu scolaire. Ils sont excités de parler de sujets qu'ils ressentent bien comme un peu tabous autour d'eux. Dans les quartiers populaires, les intervenants se retrouvent à animer des échanges sur les expériences de racisme vécues par les jeunes. Comment transformer ces expériences en ressources productives ? Comment adopter une attitude qui ne mène pas au rejet des institutions ou de la société française ? Comment dépasser cette impression de ne pas avoir sa place légitime et comment se construire malgré tout ? Quand vous intervenez dans une classe d'un quartier favorisé, par exemple dans l'Ouest parisien, le débat est différent, parce que les élèves ne se sentent pas concernés individuellement. Ils ne comprennent pas la nature des rapports de domination comme ils font partie de la société majoritaire et ils ne se perçoivent pas comme des victimes du racisme puisqu'ils n'en sont pas la cible. En général, les échanges vont être d'abord très convenus, mais l'idée ensuite est de les amener à prendre conscience des effets des rapports de domination raciste sur les minorités ethniquement ou racialement perçues, et de leur rôle en tant que majoritaires

**H&M : Les enseignants sont-ils favorables à ces débats au sein de leurs classes ?**

**A. M. :** Les enseignants ne sont pas toujours très impliqués parce que ces interventions sont décidées par les chefs d'établissement ou les CPE qui sont approchés par les associations. Parfois, ils sont prévenus à la dernière minute d'une série d'interventions et peu informés. Il vaut mieux construire ces actions en amont avec eux à partir de la composition des classes pour s'appuyer sur les dynamiques entre les élèves. Ils s'impliquent alors davantage en étant plus motivés et on peut obtenir de bons échanges en respectant les règles de la politesse, la distribution de la parole. Dans le contexte actuel, depuis les attentats

## REPÉRAGE

meurtriers de janvier et de novembre 2015, nous avons beaucoup de demandes pour des débats sur la laïcité ou la citoyenneté, notamment de la part d'enseignants de classes composées d'élèves primo arrivants qui ont parfois des nationalités très différentes.

**H&M : Quel est le registre de ces interventions en milieu scolaire ? Est-ce uniquement des conférences ou des débats ?**

**A. M. :** Il faut bien voir que, dans les classes, le temps est souvent limité à deux heures et que l'espace dévolu ne permet pas de proposer des formats mobilisant plusieurs ressources multi-média. Il s'agit d'être sur des actions les plus interactives possible pour se démarquer des formats que les élèves ont habituellement en classe. Ceux qui aiment bien remuer et s'exprimer doivent être marqués par ce type d'intervention qui aborde des situations réelles à partir de jeux de rôles ou d'ateliers où leur participation est beaucoup plus active.

**H&M : Les approches sont-elles identiques dans le secteur de l'animation sociale et culturelle ?**

**A. M. :** Dans les centres sociaux et d'animation, les associations proposent également des programmes sur le racisme et l'antisémitisme, dans le cadre de partenariats, par exemple. Les formats sont plus ouverts et plus flexibles car ces organismes peuvent monter des opérations plus transversales dans leur programmation. Par exemple, dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme, la Ligue de l'enseignement va proposer des ateliers, des débats, des projections, à des centres qui vont composer leur programme avec ces ressources. Avec l'aide de la Ville de Paris, des associations de quartier, d'alphabétisation ou des associations culturelles vont prendre en charge des actions plus variées. Il y a en fait une profusion d'initiatives sur le terrain. J'ai observé que la direction Démocratie, Citoyen-

neté et Territoires de la Ville de Paris a produit des boîtes à outils composées de films, d'ouvrages et de jeux qui sont disponibles pour les associations et les travailleurs sociaux qui aimeraient initier des projets. Elle organise aussi, avec ces acteurs de terrain, des formations ou des réunions d'échange des pratiques ou des réunions bilans pour fédérer les initiatives dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

**H&M : Quelles sont les particularités de ces approches de sensibilisation ou de prévention antiracistes ?**

**A. M. :** La vitalité et la profusion de ces initiatives de terrain montrent la forte implication des acteurs, mais les contenus sont encore très homogènes et les espaces d'expression des participants sont trop limités. Les notions de racisme, de laïcité, de l'égalité et de citoyenneté qui sont diffusées et pas forcément questionnées s'inscrivent dans un contexte politique particulier, celui de l'idéologie républicaine. Ce traitement particulier de sensibilisation s'adresse aux publics comme à des producteurs potentiels des discours racistes parce qu'ils sont d'origine étrangère ou qu'ils habitent dans des quartiers populaires. Il y a donc, dans ces programmes, une sorte de suspicion qui se fonde sur certaines représentations de ces populations. Ces publics sont moins perçus comme des victimes potentielles du racisme, que comme des populations à éduquer sur ces questions pour prévenir des situations de discrimination et de racisme, selon une logique d'ethnisation qu'a bien analysée Fabrice Dhume. Inversement, quand nous appelons certains établissements scolaires, le fait qu'il y ait peu d'élèves d'origine étrangère les autorisent à nous dire qu'il n'y aurait pas de racisme au sein de l'établissement et que ces projets sont inutiles. Et cela constitue un barrage à des programmes de sensibilisation sur le racisme, alors que celui-ci concerne toute la

société française. Cela n'a pas de sens de chercher à combattre un rapport de domination en ne s'adressant jamais aux dominants. Ainsi, on n'imagine pas un programme de sensibilisation qui ne s'adresserait qu'à des femmes, pour leur expliquer les effets pervers du sexisme ! La présence du racisme en France est souvent associée aux quartiers dans les périphéries urbaines où se concentrent les populations immigrées. Il faudrait donc sortir de cette logique pour montrer qu'imputer le racisme aux racisés (personnes victimes de racisme) vient nourrir les rapports de domination déjà existants, et permet aux dominants de se distancier de la question du racisme, comme s'ils ne jouaient aucun rôle ou qu'ils ne bénéficiaient pas de ce système.

**H&M : Dans cette approche un peu unilatérale, comment peuvent se mettre en place des projets d'empowerment des populations touchées par le racisme ?**

**A. M. :** La question de la visibilité des populations touchées par le racisme est fondamentale. Il faudrait définir de manière plus claire qui sont les victimes du racisme en France : la question du « comment » provoque de nombreux débats, sur les statistiques ethniques par exemple. Sinon, la logique d'*empowerment*, qui est plus visible dans les programmes contre le sexisme par exemple, ne peut se développer. En identifiant les publics cibles, on pourra leur fournir des ressources et des démarches pour leur permettre de se mobiliser et de prendre conscience de leur rôle dans la lutte contre les actes et les discours racistes. Il y a encore une trop grande distance entre l'analyse scientifique du racisme et les situations de terrain relatives par les médias. D'où la faible acceptation que le racisme est une expressions des rapports de domination de la société majoritaire sur les minorités qui ne sont pas reconnues comme étant des cibles effectives. ■